

<https://www.ouest-france.fr/societe/religions/quelle-est-cette-communauté-religieuse-installée-dans-le-finistère-signalee-par-le-diocèse-0fa2e91a-5eef-11f0-9b06-d72bd4104f30>

Depuis plusieurs années, une communauté religieuse sédévacantiste, en rupture avec l'Église catholique romaine, est installée à Plougasnou, près de Morlaix (Finistère). Le diocèse de Quimper et Léon a récemment alerté sur sa présence. Qui est cette communauté ? Qu'est-ce qui pose problème ? Explications.

Ouest-France Sarah HUMBERT. Publié le 30/07/2025 à 12h09

ur leur site internet, le diocèse de Quimper et la paroisse Saint-Yves en pays de Morlaix (Finistère), alertent depuis quelques semaines sur la présence de « **moines et moniales carmes brésiliens, actuellement accueillis par un particulier dans la commune de Plougasnou** », dans le Finistère.

Dans son message, Laurent Dognin, évêque de Quimper et Léon, explique qu'ils « **ne dépendent aucunement du diocèse de Quimper et Léon, ni d'une congrégation religieuse reconnue par l'Église catholique romaine** ».

« L'évêque leur a interdit de célébrer dans les églises du Finistère »

Ce groupe, qui réside dans le secteur depuis 2020 environ, a récemment attiré l'attention car le 5 juillet 2025, il a tenu une cérémonie dans l'église Saint-Pierre de Plougasnou, ce dont il n'a normalement pas l'autorisation. L'évêque explique : « **Aucune mission ne leur a été confiée et ils se sont installés dans le Finistère sans demander mon accord comme cela est requis par le droit de l'Église. [...] Les membres de cette communauté n'ont donc pas l'autorisation de célébrer dans les églises et les chapelles affectées au culte catholique.** »

Jean-Michel Moysan, curé de la paroisse Sant-Yves en pays de Morlaix, indique qu'il va « **porter plainte. Le droit civil dit que le curé est l'affectionnaire du lieu, et donc le responsable de ce qui s'y fait. Là, le lieu a été occupé sans mon accord** », insiste-t-il.

Qui est le responsable de la communauté visée ?

Le responsable de la communauté ciblée est « **Cristiano Augusto Spinola Montandon, qui se présente sous le nom de père Jacques de Saint Joseph** », précise le curé. L'homme est né en 1972 et est originaire du Brésil.

Il fait partie, avec sa communauté, du mouvement *sédévacantiste*. Depuis la fin des années 1950, le début des années 1960, cette mouvance ne reconnaît pas le Pape comme le chef de l'Église catholique. Le sédévacantisme a une connotation traditionaliste forte. Il pratique « **l'antique rite dit carmélite** », en latin, « **qui a été supprimé dans les années 1 500** », illustre le père Jean-Michel Moysan.

En 2012, Cristiano Augusto Spinola Montandon a été expulsé de la paroisse où il exerçait, au Brésil, notamment pour cette raison. Il est ensuite parti au Paraguay, où une situation similaire s'est reproduite. La rédaction a rencontré Cristiano Augusto Spinola Montandon, qui confirme ces éléments et détaille : « **Peu à peu nous avons commencé à bouger vers le traditionalisme, ce que je critiquais auparavant.** »

Aujourd'hui, environ sept frères et six sœurs, de différentes nationalités, vivent à Plougasnou. Ils sont logés gratuitement en échange de travaux sur la propriété. Contactés, les propriétaires ne souhaitent pas être nommés, mais confirment la présence de la communauté. « **Ils aident à entretenir la propriété** », disent-ils. Une dizaine de personnes, des fidèles, viendraient régulièrement assister à des célébrations, dans un lieu privé, qui ne dépend pas de l'Église catholique.

Un signalement à la Miviludes

Cristiano Augusto Spinola Montandon dénonce une cabale contre lui. Il estime que « **la messe traditionnelle a un message qui amène jusqu'à la "vraie Église" catholique** ». Il remet en cause le dialogue interreligieux, la féminisation de l'Église, et redoute les effets des migrations de populations. Ses propos se teintent parfois de complotisme, lorsqu'il indique « **il y a un plan international de tuer la France, l'Europe, la religion chrétienne et de mettre en place un nouvel ordre qui n'est pas du tout chrétien** ».

Malgré ce discours, il affiche une volonté de « **vivre en paix. On est tolérant, même si on n'accepte pas cette civilisation. Nous ne sommes pas des brigands.** »

Contactée, la gendarmerie indique qu'elle n'a aucune procédure en cours à l'encontre de cette communauté. Le parquet, de son côté, déclare ne pas avoir été sollicité. La Miviludes, la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, dit avoir été « **saisie une seule fois concernant le père Jacques de Saint-Joseph - Cristiano Spinola Montandon, en novembre 2024, par un proche inquiet pour son frère qui était sous l'influence de ce prêtre. Il précisait, dans sa saisine, que son frère subissait l'influence d'un homme d'origine brésilienne se disant prêtre catholique, sédévacantiste. [...] Il aurait eu une influence telle sur son frère que la famille se retrouverait impuissante.** »